Rapport de Mission

2025



VALOREM

L'ÉNERGIE D'AGIR


Saint-Michel-Chef-Chef (44)

SOMMAIRE

p. 3 **Edito**

p. 4 **Interview de Corentin Sivy**

p. 5 **Présentation du fonctionnement de la Mission**

p. 7 **Nouvelle feuille de route**

p. 8 **AXE 1** - Décarboner le système énergétique

p. 10 **AXE 2** - Veiller à la préservation des écosystèmes naturels et amplifier l'impact positif de nos projets sur l'environnement

p. 12 **AXE 3** - Permettre à nos collaborateurs d'être acteurs de la transition écologique, en leur offrant un cadre de travail engageant et épanouissant

p. 14 **AXE 4** - Défendre et mettre en œuvre une transition solidaire des territoires

Edito

VALOREM est devenue Entreprise à Mission en 2021. Nous publions aujourd'hui notre quatrième rapport de mission et avons fait évaluer deux de nos précédents rapports, en 2022 et en 2024.

Depuis l'adoption de notre Mission, le contexte énergétique français et européen a profondément évolué. L'essor récent des énergies renouvelables, associé à une production nucléaire à son niveau maximal, n'a pas encore été suffisamment accompagné par une évolution de la demande en électricité.

Dans le même temps, des secteurs entiers, comme les transports ou l'industrie, restent encore fortement dépendants des énergies fossiles. Les effets du changement climatique sont désormais plus que jamais tangibles dans notre quotidien, tandis que les conflits géopolitiques fragilisent notre approvisionnement en gaz et en pétrole.

Pour répondre à ces enjeux de souveraineté énergétique et de transition écologique, l'Europe doit désormais accélérer la décarbonation de ces usages. Nous sommes convaincus que les énergies renouvelables constituent une solution rapide, compétitive et créatrice d'emplois pour accompagner cette transformation.

Pour y contribuer pleinement, nous devons toutefois faire évoluer notre modèle d'affaires. Notre Mission, parce qu'elle est intégrée à notre modèle d'entreprise, doit elle aussi évoluer pour accompagner cette nouvelle ambition.

Nous avons ainsi travaillé à une nouvelle feuille de route, plus simple et plus lisible, centrée sur notre contribution à la décarbonation de notre mix énergétique. Cette évolution ne remet pas en cause la singularité de notre engagement. Elle réaffirme au contraire notre volonté de porter une transition écologique plus solidaire, en continuant à agir sur les enjeux sociaux liés à l'énergie : l'emploi inclusif, la justice énergétique et le partage de la valeur.

VALOREM accompagne les changements de notre société mais notre engagement pour une transition écologique plus juste et solidaire demeure.



Jean-Yves GRANDIDIER
Président de **VALOREM**



Corentin SIVY nouveau directeur général de VALOREM



Vous venez d'arriver à VALOREM, qu'est-ce que ça change de diriger une entreprise à Mission ?

C'est un des facteurs de mon choix de rejoindre une entreprise comme Valorem. Les énergies renouvelables, la transition énergétique dans les territoires y sont l'essentiel du moteur de cette entreprise et pas un produit parmi d'autres comme cela peut-être parfois le cas ailleurs.

Cela a une traduction concrète dans la motivation des équipes, dans la façon d'aborder nos problématiques de développement et dans le succès de Valorem sur le terrain depuis tant d'années.

Le secteur des énergies renouvelables est fragile et en mutation, comment voyez-vous l'évolution de la Mission dans ce contexte ?

Notre mission est plus valide et pleine de sens que jamais, le principal défi de l'humanité aujourd'hui est la sortie la plus rapide possible de toutes les énergies fossiles. Pour notre climat, pour nos générations actuelles et futures, pour un monde plus apaisé. Or pour faire émerger de nouveaux projets dans nos territoires, il faut des entreprises comme la nôtre, capable de travailler avec et pour les différentes parties prenantes. Notre mission doit et va donc continuer à se déployer.

Si on refait la même interview dans 5 ans, quelle action aimeriez-vous avoir mis en place (dans la Mission) ?

Plusieurs choses, avoir de nouveaux exemples comparables au parc-vitrine d'Andilly, mais aussi avoir accéléré et accompagné l'électrification de nouveaux segments & acteurs, débouchés de la production d'actifs que nous opérons.

Le comité de Mission

Organe spécifique interne à VALOREM est chargé de la bonne exécution de la Mission. Son rôle est de vérifier la cohérence entre les objectifs de la Mission et les activités et décisions de l'entreprise.

Chez VALOREM, le comité de Mission est composé pour moitié de membres externes et internes à l'entreprise. Ils sont nommés pour 2 ans en assemblée générale.

MEMBRES EXTERNES



Sylvie FERRARI

Economiste, Professeure Université de Bordeaux

Membre d'Acclimaterra



Sylvie PERRIN

Avocate Associée au Cabinet de Gaulle Fleurance

Fondatrice de la Plateforme Verte



Cédric PHILIBERT

Chercheur associé à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI)

Consultant indépendant et analyste senior des questions d'énergie et de climat



(Réseau national des territoires engagés dans la transition écologique)

Personne morale représentée par

Julie FERRY

Responsable adjointe du pôle Energie

En charge des énergies renouvelables

MEMBRES INTERNES



INGRID WALCKER

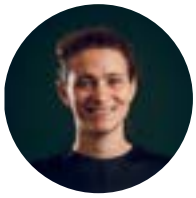
Présidente du comité de Mission

Coordinatrice Corporate International - Déléguée du personnel



Philippe ÉTUR

Directeur Général adjoint de VALOREM



Rebecca ARON

Directrice Direction des Marchés, des Systèmes et de l'innovation (DMSI)



Claudio RUMOLINO

Chargé de mission autoconsommation collective

Calendrier des comités

Réunion du 20 février 2025

- Revue de la feuille de route 2024
- Validation du rapport de Mission 2024
- Présentation de nos coopérations à des projets de recherches sur certains cortèges d'espèces protégées.

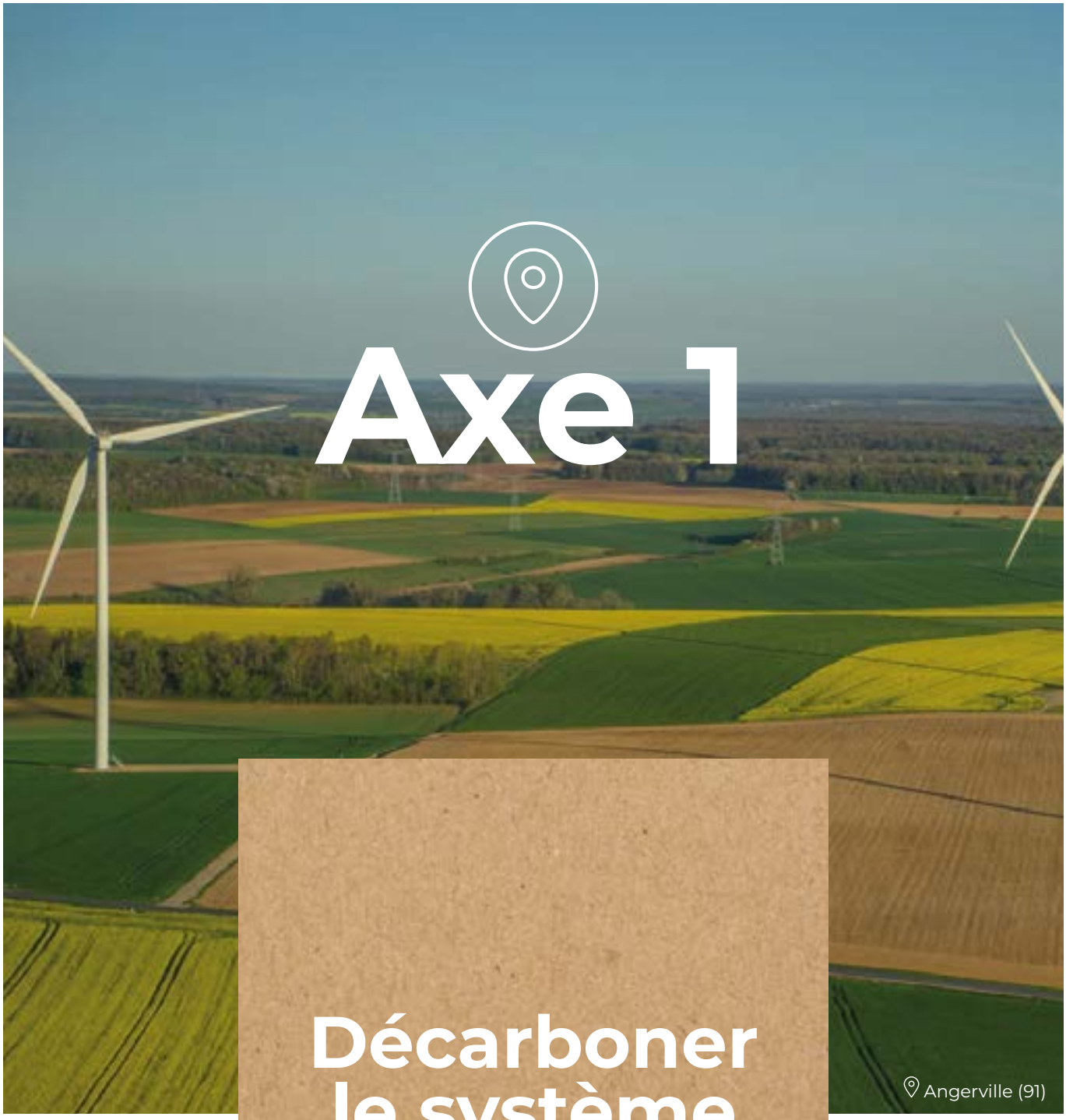
Réunion du 20 juin 2025

- Retour sur l'évaluation du rapport de Mission 2024
- Travail sur une nouvelle feuille de route : définition de nouveaux axes

Réunion du 10 septembre 2025

- Travail sur une nouvelle feuille de route de Mission : définition de nouveaux axes





Axe 1

Décarboner le système énergétique

Axe 1 - Décarboner le système énergétique

La transition énergétique nécessite aujourd'hui d'aller au-delà de la seule production d'électricité renouvelable. Pour atteindre les objectifs climatiques, il est indispensable de décarboner l'ensemble du système énergétique et les usages qui y sont associés.

Produire une énergie propre, abordable et accessible demeure une condition essentielle, mais ne suffit plus. Il convient désormais d'accélérer la transformation des usages énergétiques en développant des solutions renouvelables, flexibles et adaptées aux besoins des territoires.

Acteur engagé des énergies renouvelables, VALOREM entend prendre une part active à la décarbonation du mix énergétique. Le Groupe œuvre ainsi au développement de solutions énergétiques contribuant à réduire les émissions de carbone tout en renforçant la résilience des territoires et des populations face aux conséquences du changement climatique.

Cet engagement se traduit également par une participation active au débat public. VALOREM souhaite ainsi contribuer à faire émerger les conditions d'une transition énergétique ambitieuse, responsable et ancrée dans les réalités des territoires.

ZOOM sur le projet du Grand Port Maritime de la Martinique

Dans un projet qui mobilise les énergies renouvelables, la ressource est gratuite et inépuisable à l'échelle du temps humain. Une fois les coûts d'investissements rentabilisés, elles produisent une rente qui doit bénéficier aux riverains et à la collectivité. Depuis 2011, VALOREM a mis en place différents systèmes de financements locaux adaptés aux territoires. Par ses investissements, chaque prêteur peut ainsi devenir producteur d'énergie et être acteur de la transition énergétique. C'est aussi l'occasion de réorienter l'épargne vers les industries et les énergies d'avenir et de participer à une finance responsable qui bénéficie à des projets locaux. VALOREM propose de l'investissement citoyen pour ses projets grâce à sa propre plateforme de financement participatif MonparcVALOREM, certifiée par Lendosphere, et propose d'ouvrir le capital de ses projets à des collectivités.



Fort-de-France

Axe 1 - Décarboner le système énergétique

01

Indicateur 1 : Mesurer notre contribution à la décarbonation

Afin d'évaluer de manière robuste sa contribution à la décarbonation et de participer à l'harmonisation des méthodes de calcul des émissions évitées au sein de la filière, VALOREM s'engage dans la démarche Climate Dividends.

Résultat 2025

En 2025 le groupe aurait reçu 26 235 dividendes climat

Le Groupe publie ses dividendes climatiques 2025 selon la méthodologie « self-declared » et rejoindra officiellement l'initiative pour la déclaration de ses dividendes climat 2026.

02

Indicateur 2 : Développer des solutions renouvelables contribuant à la décarbonation des usages énergétiques.

Au-delà de la production d'une électricité renouvelable, VALOREM souhaite contribuer à l'électrification et à la décarbonation des usages énergétiques dans l'industrie ou la mobilité. Le Groupe développe des solutions permettant de substituer les énergies fossiles dans les secteurs du transport, du bâtiment, de l'industrie et des infrastructures portuaires, en s'appuyant sur l'électrification des usages, les énergies renouvelables, le stockage et les solutions de flexibilité.

Résultat 2025

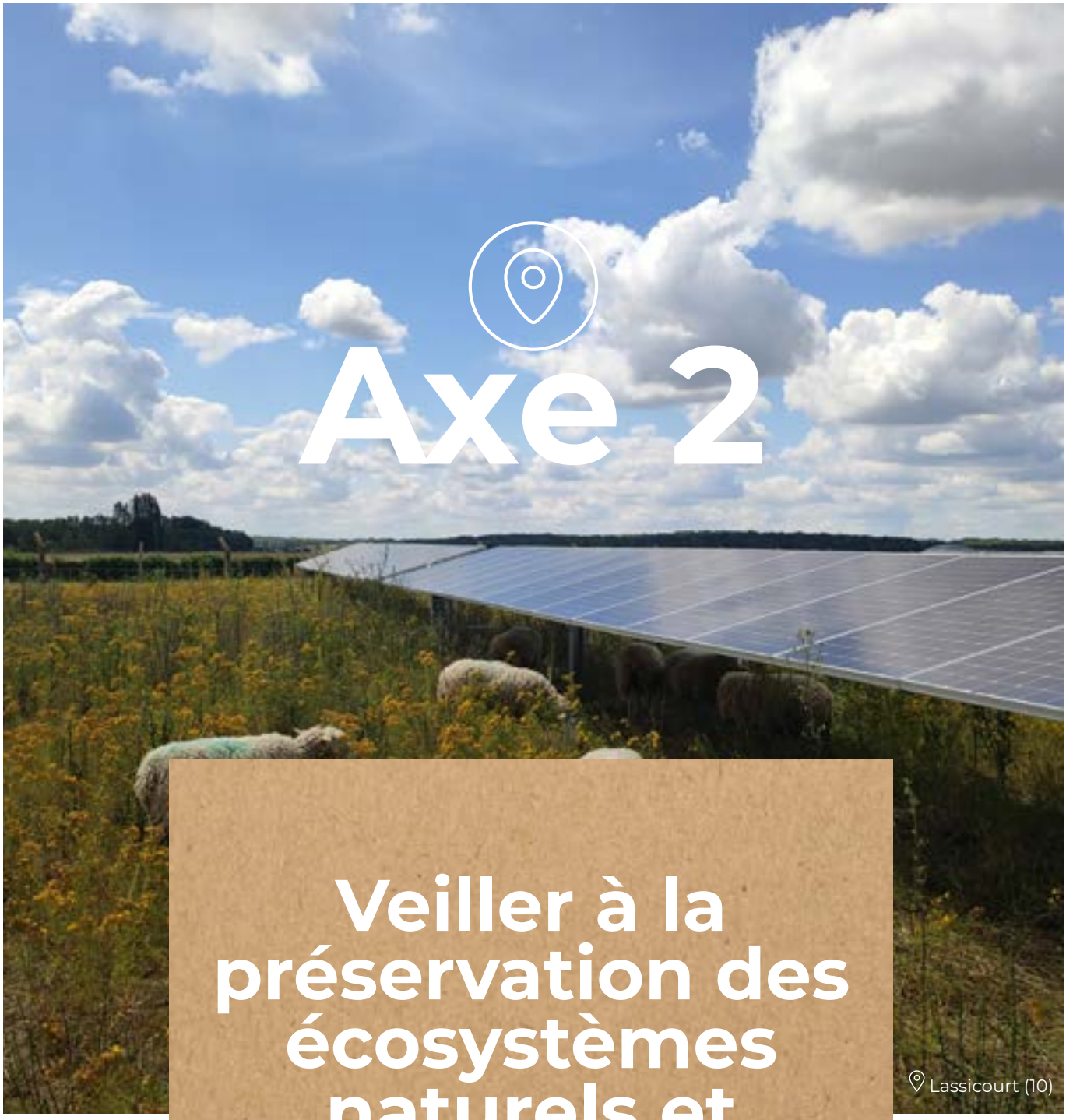
En 2025, VALOREM a financé 1 projet pour contribuer à la décarbonation des usages énergétiques

Closing financier du projet de transformation énergétique du Grand Port de la Martinique

Périmètre : International, toutes EnR.



Ablaincourt (80)



Lassicourt (10)

Veiller à la préservation des écosystèmes naturels et amplifier l'impact positif de nos projets sur l'environnement

Axe 2 - Veiller à la préservation des écosystèmes naturels et amplifier l'impact positif de nos projets sur l'environnement.

Les énergies renouvelables sont une réponse essentielle aux enjeux climatiques. En produisant de l'électricité à partir de ressources inépuisables, sans émission de CO_2 et avec un minimum de déchets, elles contribuent directement à la lutte contre le dérèglement climatique, et indirectement à la préservation de la biodiversité. Néanmoins, le Groupe VALOREM s'engage pour intégrer au mieux ses installations d'énergies renouvelables dans leur site d'accueil et vise à amplifier leur impact positif.

01

Indicateur 1 : Identifier les enjeux environnementaux dès la prospection des sites et pendant le développement pour construire des projets en accord avec nos exigences environnementales.

VALOREM a intégré deux jalons supplémentaires à son processus de développement de projets pour mieux intégrer les enjeux environnementaux. Ces derniers sont évalués dès le début du projet et avant les demandes d'autorisation environnementale.

Résultat 2025

Résultat 1 : Dès les études de préfaisabilité, le service Environnement indique ses préconisations dans une notice environnementale. Lors du passage en développement, un avis environnemental (favorable, avec réserve ou non favorable) est rédigé et indique si le projet doit être poursuivi tel quel, modifié ou arrêté.

Périmètre

Projets France, toutes EnR sauf projets de serres photovoltaïques et de postes HTB, qui sont passés en phase P2 ou dont la prospection a été lancée en 2025.

Résultat 2025

Résultat 2 : Le service Environnement a élaboré une grille de notation environnementale avant le dépôt de la demande d'autorisation environnementale, afin de valoriser les mesures d'évitement et de réduction prises en compte dans la conception du projet. Le projet doit obtenir la note de 15/20 pour passer cette phase.

Périmètre

Projets France, toutes EnR sauf projets de serres photovoltaïques et de postes HTB, qui sont passés en phase P2 ou dont la prospection a été lancée en 2025.

02

Indicateur 2 : Accroître la circularité des matériaux tout au long du cycle de vie des actifs de production d'énergies renouvelables.

VALOREM a l'ambition de réduire l'impact environnemental lié aux matériaux nécessaires à la construction de ses actifs de production d'énergies renouvelables. Cette ambition se traduit par une prise en compte progressive des enjeux de circularité dès la conception des projets, mais également lors de leur déconstruction et de leur fin de vie.

En 2024, VALOREM a réalisé le premier chantier éolien intégrant du béton bas carbone. Depuis, une étude de faisabilité est systématiquement réalisée pour chacun de ses chantiers éoliens afin d'identifier les possibilités de réduction de l'empreinte environnementale des matériaux utilisés.

En 2025, VALOREM a également réalisé son premier chantier de repowering éolien. Cette opération a permis d'expérimenter de nouvelles solutions de valorisation des matériaux issus du démantèlement, notamment avec le réemploi de 3 pales ou le concassage du béton en vue de sa réutilisation future en couche de fondation routière, de remblai de tranchée, ou de matière première pour du béton neuf

Le Groupe poursuit cette démarche en renforçant le suivi de la gestion et du recyclage des déchets issus de ses chantiers photovoltaïques et éoliens.

Résultat 2025

En 2025, Mise en place d'un dispositif de suivi du taux de déchets recyclés utilisés dans les chantiers de production d'énergies renouvelables.

Suivi du taux de valorisation de déchets issus de nos chantiers photovoltaïques avec Waste Market Place et d'un suivi interne pour les chantiers éoliens. Le groupe ambitionne d'appliquer ce suivi progressivement à toutes les phases : d'abord à la construction, puis durant l'exploitation des actifs et enfin au repowering.



Axe 3

Permettre à nos collaborateurs d’être acteurs de la transition écologique, en leur offrant un cadre de travail engageant et épanouissant

Axe 3 - Permettre à nos collaborateurs d'être acteurs de la transition écologique, en leur offrant un cadre de travail engageant et épanouissant

Groupe indépendant à taille humaine, VALOREM a su préserver un esprit collectif fondé sur des valeurs fortes : la convivialité, l'esprit d'initiative, la collégialité et le partage. Ce sont les collaborateurs qui, au quotidien, garantissent la qualité des projets menés et la relation de confiance établie avec les parties prenantes. C'est pourquoi VALOREM met un point d'honneur à leur proposer un cadre de travail motivant, à les associer à la création de valeur et à leur permettre de devenir eux-mêmes des acteurs de la transition écologique, y compris dans leur vie personnelle.

01

Indicateur 1 : Tous les deux ans, une mesure du bien-être de nos équipes est réalisée. Le groupe s'engage ensuite à :

- Publier un plan d'actions aux salariés,
- Évaluer l'efficacité des actions du plan d'actions,
- Communiquer les résultats du plan d'action aux salariés l'année suivante,
- À communiquer chaque année sur le plan d'actions en cours)

Résultat 2025

Mesure effectuée en 2025. Publication des résultats du plan d'action en 2026.

Périmètre

Tous les salariés de l'UES VALOREM (France) avec 3 mois d'ancienneté au moment de l'envoi du questionnaire y compris alternants, ainsi que les salariés des filiales internationales. Hors stagiaire.

02

Indicateur 2 : Nous nous engageons à développer avec les délégués du personnel au moins un mécanisme supplémentaire chaque année pour inciter nos collaborateurs à participer à la transition écologique.

Chaque année, en accord avec le comité social de l'entreprise, VALOREM finance une action pour accompagner ses salariés vers leur transition écologique.

Résultats 2022

En 2025 financement d'une évaluation de la performance énergétique du logement pour les salariés du groupe.

Périmètre

Salariés de l'UES VALOREM (France), hors alternants et hors stagiaires, sans condition d'ancienneté.





Axe 4

Défendre et mettre en œuvre une transition solidaire des territoires

Axe 4 - Défendre et mettre en œuvre une transition solidaire des territoires

Le Groupe VALOREM porte l'ambition de contribuer à un avenir énergétique durable, en associant pleinement les populations et les acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés. Cette ambition repose sur deux piliers essentiels : une concertation structurée à chaque étape des projets et un partage équitable de la valeur économique générée, au bénéfice des territoires. De plus VALOREM porte une vision de la transition énergétique fondée sur la solidarité et l'équité. Le Groupe finance des actions d'inclusion sociale par l'emploi dans les territoires, et lutte contre la précarité énergétique en France et à l'international via son fonds de dotation Watt for Change.

01

Indicateur 1 : Le Groupe VALOREM répond favorablement aux demandes de participation de la part des collectivités et acteurs locaux. Pour les collectivités en particulier, le Groupe a construit une documentation juridique facilitant la prise de participation dans les projets avec une offre standardisée à 10 % à des conditions avantageuses.

La participation des collectivités et acteurs du territoires aux projets est un axe particulièrement différenciant pour le Groupe. VALOREM souhaite autant que possible que le développement des énergies renouvelables profite aussi financièrement aux communes d'accueil des parcs.

Résultat 2025

En 2025, 12 % des parcs en exploitation appartenant au Groupe ont pour actionnaire un acteur local (SEM ou collectivité).



Amourès (34)

02

Indicateur 2 : Le groupe VALOREM généralise la mise en œuvre d'actions pour l'insertion par l'activité économique autour de ses parcs en énergie renouvelable. Depuis 2023, le Groupe ; VALOREM travaille avec des structures de l'insertion pour assurer l'entretien paysager de ses parcs en activité

Résultat 2025

En 2025, le Groupe VALOREM passé commande avec 11 structures d'insertion pour assurer l'entretien de ses centrales en activité. Périmètre : Actifs VALOREM en exploitation toutes EnR, France et international.

Périmètre

Actifs VALOREM en exploitation toutes EnR, France et international

03

Indicateur 3 : Chaque année VALOREM consacre à Watt for Change (Fondation et fonds de dotation œuvre contre la précarité énergétique en France et dans le monde) un budget corrélé à sa création de richesse

Créé en 2016, Watt for Change soutient des projets d'accès à l'énergie en Afrique de l'Ouest et de lutte contre la précarité énergétique en France. Grâce à cette dotation, le fonds agit aux côtés d'acteurs associatifs pour financer des rénovations énergétiques, des solutions d'accès à une énergie durable, et l'accompagnement des publics les plus vulnérables.

Résultat 2025

En 2025, pas de dotation mais décalage du don sur l'année 2026. A partir de 2026 la dotation servira le budget de l'année.

Périmètre

Don du Groupe VALOREM au Fonds de dotation Watt for Change.

Siège social

VALOREM
213, cours Victor Hugo
33323 Bègles Cedex
Tél. +33 (0)5 56 49 42 65

www.valorem-energie.com

VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR

Crédits photos : VALOREM · Florian Garcia · Matthieu Blandin · Maurice Velaidon · VisionAir · Julien Dalmas · Valéry Joncheray